



Réservation d'emplacement

INFORMATIONS ET RÉGLEMENTATION

MONTAGE ET DÉMONTAGE

1. Le montage des chapiteaux peut être effectué la veille de la partie. Toutefois, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :
 - Pour un match présenté le dimanche : **le chapiteau peut être monté la veille en après-midi, à l'emplacement désigné par le responsable sur place.**
 - Pour un match présenté le samedi : **le chapiteau peut être monté la veille, à l'emplacement désigné, à compter de 20h.**
 - Il est **strictement interdit de percer la surface du stationnement.** Le montage de vos tentes et ou chapiteaux doit être supporté par des blocs de béton ou autre matériel approuvé.
2. Le démontage doit obligatoirement s'effectuer avant la fin de la journée du match.

Le défaut de se conformer à cette directive pourrait engendrer la suspension immédiate des travaux en cours ainsi que le démontage des installations déjà effectuées aux frais et dépens contre l'installateur.

Nous vous remercions de nous aider à préserver de bonnes relations avec nos usagers des stationnements et de faire en sorte que nous puissions continuer à vous permettre d'utiliser les espaces à l'avance.

À noter également qu'en aucun cas, l'Université Laval ou le Club de football Rouge et Or ne peut être tenu responsable des vols ou bris de matériel vous appartenant en propre ou propriété de vos sous-traitants. Pour des fins de prévention, si vous souhaitez amorcer l'installation d'un chapiteau la veille d'un match, nous vous recommandons d'installer d'abord la structure et le toit et d'effectuer le montage des murs le matin du match. Sachez également que durant toutes ces années, aucun méfait n'a été rapporté.

3. Prière de laisser le stationnement dans l'état où vous l'avez trouvé à votre arrivée. **Les cendres de BBQ doivent être disposées dans les poubelles rouges.** Aucune cendre ne doit être versée dans les poubelles blanches. (Aviser votre traiteur s'il y a lieu). Veillez également à ce que les « Tie rap » ou autres déchets soient ramassés et jetés à la poubelle et non pas abandonnés sur le stationnement lors de votre départ.

RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT

1. Vous devez fournir, via le formulaire (google form) toute l'information nécessaire sur votre matériel utilisé pour votre avant-match, afin d'avoir la bonne grandeur d'emplacement. Pour des raisons de sécurité, assurez-vous de placer les équipements destinés à préparer la nourriture à l'extérieur du chapiteau où vous recevez vos invités, soit en « plein-air », soit dans une tente 10 x 10 adjacente à celui-ci. **Avisez également votre traiteur de cette recommandation ainsi que de l'heure du démontage du chapiteau.**
2. Bien que vous puissiez convenir avec le ou la responsable du tailgate d'un emplacement prédéterminé, **notez que des changements peuvent intervenir lors du montage, en raison de facteurs incontrôlables.** Les usagers (détenteurs de vignettes) demeurent toujours prioritaires et en aucun temps il sera possible de déplacer une voiture stationnée en règle. Si un tel conflit survenait, votre emplacement sera relocalisé le plus près possible de l'endroit convenu au préalable.

SERVICES DISPONIBLES

Comme à chaque année, nous fournirons quelques services sur place, tels des toilettes sèches ainsi que des contenants destinés à la récupération. Des agents du Service de sécurité seront également sur place dès 6 h pour orienter vos participants, vous donner quelques astuces de prévention aux incendies et voir au bon déroulement. **Pour le match du 1^{er} septembre, veuillez noter que nous accueillerons les partisans dans les stationnements à compter de midi.** Pour nous aider à couvrir ces frais, nous vous facturerons en fonction du nombre personnes invitées :

Le club de football Rouge et Or a plusieurs partenaires qui participent activement à la réussite et au succès de notre équipe. Pour cette raison nous vous invitons à les encourager en choisissant leurs produits. Vous pouvez communiquer directement avec leur représentant dont vous avez les coordonnées ci-dessous.

BRASSERIE LABBAT : M. Manuel St-Amand : Manuel.St-Amand@labatt.com,

ALEX COULOMBE LTÉE : M. Marc Dussault Tél : 418-2700 poste : 360

La Boutique Rouge et Or : Mme Nancy Cayouette Tél : 418-656-2131, poste : 5096

J'ai bien lu et compris tous les règlements concernant l'« AVANT-MATCH» du Club de football Rouge et Or Saison 2017 et m'engage à les respecter

**** Veuillez cocher l'énoncé ci-haut s.v.p. avant de nous retourner votre copie signée.**

Signature du représentant du groupe

Date